



## Citoyenneté

### Rendre le vote obligatoire ?

Face à l'ampleur des abstentions, la question revient régulièrement à l'ordre du jour : ne pourrait-on pas envisager de rendre le vote obligatoire ? Un groupe de vingt-cinq députés UMP vient ainsi de déposer une proposition de loi allant dans ce sens <sup>(1)</sup>.

Les députés rappellent que « *le suffrage direct et universel est le fondement de notre démocratie* », et qu'« *il est aussi l'une des conquêtes majeures de la République* ». Mais les citoyens d'aujourd'hui semblent ne pas connaître leur chance : si voter est un droit pour le citoyen, ce n'est pas un devoir au sens juridique du terme. Dès lors, s'inquiètent les députés, la hausse de l'abstention « *constitue à terme une menace pour la démocratie qui exige la participation et l'engagement des citoyens* ».

Pour les députés qui ont déposé la proposition de loi, cette situation entraîne deux conséquences :

1) La distance prise par l'opinion publique à l'égard du débat politique fait des abstentionnistes les véritables arbitres des scrutins.

2) Les candidats sont conduits, particulièrement entre les deux tours, à se livrer à des « démarches » peu gratifiantes pour tenter de mobiliser l'électorat.

Le vote est déjà obligatoire dans certains pays : le Luxembourg, la Belgique, le Liechtenstein et l'Australie... La non-participation aux opérations électorales y est sanctionnée par une amende. En France, l'expression de la volonté collective serait ainsi rendue plus claire ; la légitimité des élus et la représentativité des institutions seraient renforcées.

La proposition des députés répond à cette préoccupation, mais elle prévoit également la reconnaissance juridique des bulletins blancs, décomptés séparément et dont le nombre serait proclamé distinctement des bulletins nuls. « *Si les électeurs sont dans l'obligation de voter, précisent les députés, ils peuvent en effet ne vouloir se prononcer en faveur d'aucun des candidats* »...

#### À Laval, seulement 35 % des électeurs ont voté...

En remplacement de Guillaume Garot, concerné par le cumul des mandats, Jean-Christophe Boyer vient d'être élu conseiller général du canton de Laval Sud-Ouest. Au premier tour, sur les 8 625 inscrits, moins de 3 000 se sont déplacés pour voter (35 %). Une centaine de votants en plus, au second tour, ont fait passer le taux à... 36 %.

<sup>(1)</sup> – D'autres propositions équivalentes, émanant de parlementaires appartenant aux différentes familles politiques, ont été déposées depuis le début de la décennie.

# A votre agenda

## Journée d'échanges « Éthique en prévention »

Le jeudi 25 septembre 2008, de 9h à 17h, la Maison de la prévention <sup>(2)</sup> organise une journée d'échanges sur le thème « Éthique et prévention ».

L'objectif pédagogique de la journée est, à partir de trois thèmes différents, de permettre aux professionnels et bénévoles d'aborder la place de l'éthique appliquée aux situations des uns et des autres.

Programme de la journée :

- Matin : ateliers (sur inscription), à la Maison de la Prévention (90 avenue de Chanzy, à Laval).
  - *Quelles problématiques d'ordre éthique les professionnels rencontrent-ils dans la prévention du surpoids ?* Atelier animé par le Dr Catherine Bouté, médecin responsable de l'IRSA et le Dr Albert Aflalo, médecin de prévention.
  - *La mise en œuvre de programmes nationaux de dépistage des cancers justifie-t-elle des préoccupations d'ordre éthique ?* Atelier

animé par le Dr Pascale Lalanne, médecin coordonnateur Camélia.

- *En quoi nos actions de prévention des addictions imposent-elles des normes ? Quelle est la part de libre choix pour l'individu ?* Atelier animé par Carole Landelle, chargée de projet au CODES, et Robert Hersant, directeur de l'ANPAA.

- Déjeuner (sur inscription – 10 euros).
- Après-midi : **plénière, à l'amphithéâtre du Lycée Réaumur** (39 avenue de Chanzy, à Laval).
  - Restitution des ateliers et intervention de Philippe Lecorps, psychologue en santé publique, co-auteur de *Santé publique du biopouvoir à la démocratie* (éd. ENSP).

Toutes les informations auprès de :

Sylvie Evrard, ANPAA 53, tél. 02 43 49 51 41, mél : comite53@anpaa.asso.fr

### La pensée hebdomadaire

*« Imaginons que, sitôt annoncé le verdict d'acquittement d'un jury populaire, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. Et que, cette fois, il obtienne la tête de l'accusé. Pourquoi pas, puisque le 12 juin dernier, peu après le rejet par une large majorité d'Irlandais du traité de Lisbonne (lequel ne peut entrer en vigueur que s'il est adopté par la totalité des vingt-sept États membres de l'Union), la plupart des dirigeants européens firent savoir que le processus de ratification continuait... Que ses élites attentent à la souveraineté populaire, l'« Europe » en a l'habitude. Cela devient sa marque de fabrique, y compris quand elle se présente comme le royaume de la démocratie sur terre ».*

Serge Halimi, « Irlande », *Le Monde diplomatique* n° 652 de juillet 2008.

(2) – La Maison de la prévention est constituée de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA 53), l'association Camélia, le Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 53) et de l'Institut interrégional pour la santé (IRSA).